

Fiche de poste

Intitulé de poste

ASSISTANT D'EDUCATION REMPLAÇANT **Poste ouvert uniquement aux contractuels**

Contexte

Lieu par excellence de la transmission des savoirs et de l'apprentissage des valeurs de la République, l'école doit assurer aux élèves et à la communauté éducative un cadre structurant et protecteur, garant de l'égalité des chances. La prévention et la lutte contre toutes formes de violence et de délinquance en milieu scolaire est donc l'une des priorités de la politique gouvernementale. A cet égard la circulaire interministérielle relative à la sécurisation des établissements scolaires du 23 septembre 2009 fixe les grandes orientations en la matière, lesquelles, passent notamment par un accroissement des moyens humains à y consacrer et la création des équipes mobiles de sécurité.

Par ailleurs, la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour l'école de la République souligne dans son rapport annexé la place importante du climat scolaire avec l'objectif « d'améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire et en prévenant et en traitant les problèmes de violence et d'insécurité ». Cette notion de climat scolaire nouvellement intégrée dans le paysage éducatif français souligne la préoccupation de tous les acteurs de renouveler l'approche de la prévention des violences. Il s'agit d'accorder une importance majeure à la vigilance afin de prévenir, d'anticiper tout ce qui peut créer des tensions dans les établissements.

Missions de l'assistant d'éducation remplaçant

L'assistant d'éducation remplaçant a pour objectif d'accompagner des équipes de vie scolaire d'établissements dont les personnels sont impactés par la crise COVID19. L'assistant d'éducation remplaçant intervient sur site en fonction des besoins du bassin. Ce dispositif exceptionnel consistera, sous l'autorité du chef d'établissement, à soutenir les équipes de vie scolaire en place par de l'encadrement et de la surveillance des élèves.

Au cours de sa suppléance dans un établissement, l'assistant d'éducation remplaçant assurera l'ensemble des missions dévolues aux AED. Il participe à l'encadrement et au suivi éducatif des élèves, notamment : la surveillance de la restauration, de l'internat, l'aide à l'étude et aux devoirs ...

Profil recherché

- Avoir la connaissance d'un domaine de dimension éducative : jeunesse et sport, éducation nationale, BAFA ...
- Disposer d'une capacité d'adaptation à différents publics scolaires et à différentes équipes
- La fonction requiert des qualités d'autorité face à un public d'adolescents : collégiens et lycéens.
- Être détenteur du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 4 validé.

Implantation géographique

Postes sur le département des Hauts-de-Seine

Affectation dans un des six bassins du département : Gennevilliers, Neuilly, Nanterre, Boulogne, Vanves ou Antony. L'assistant d'éducation remplaçant sera amené à se déplacer au sein du bassin d'affectation.

Rémunération et statut

Postes uniquement ouverts aux contractuels.

Indice de rémunération : 325

41 heures par semaine jusqu'au 13 février 2021

Poste vacant, prise de fonction immédiate

Candidatures

Les candidatures, accompagnées d'un Curriculum Vitae et d'une lettre de motivation, doivent parvenir par courriel ou par courrier à l'attention de madame la directrice académique des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine

ce.ia92.cabinet@ac-versailles.fr

DSDEN des Hauts-de-Seine
167/177 avenue F.et I. Joliot-Curie
92013 NANTERRE cedex

Les candidatures pourront donner lieu à des entretiens dans les bassins.